

N° 15 - MAI 2013



427

c'est le nombre de
kilomètres de sentiers de
randonnée entretenus
chaque année
par la Communauté de
Communes



COM'A LYRE

LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous évoluons dans un contexte économique difficile où les mauvaises nouvelles se succèdent : ralentissement de l'activité, baisse annoncée des dotations de l'Etat auprès des communes et communautés de communes en 2014 et 2015, après celles enregistrées par le département (qui représentent à elles seules - 4 à - 6 millions d'euros) ...

Néanmoins, grâce à une gestion saine, à un fonctionnement maîtrisé et à des choix d'investissements pertinents, nous poursuivons nos objectifs de développement en menant à bien des projets économiquement porteurs, comme le parc d'activités du Pays de Salers ou la Coopérative de Saint Bonnet de Salers, tout en conservant des marges de manœuvre financières.

Cette gestion rigoureuse nous permet, une nouvelle fois, de conserver nos taux d'imposition inchangés pour 2013. De même, la maîtrise, pour la 4ème année consécutive, des coûts de collecte, seul levier d'économie possible pour le budget des ordures ménagères, nous permet de ne pas augmenter le taux de la taxe d'enlèvement des déchets. Nous pouvons par ailleurs envisager la poursuite de notre programme d'investissement visant à doter notre territoire d'équipements structurants indispensables à sa vitalité et assurer ainsi du travail à nos entreprises.

Aujourd'hui, nous devons plus que jamais être solidaires afin de construire ensemble l'avenir du Pays de Salers !

Bruno FAURE

**Magazine d'information de la Communauté
de Communes du Pays de Salers**

tél: 04 71 40 72 09 - fax: 04 71 40 74 92 - mail: contact@pays-salers.fr

Site internet: www.pays-salers.fr

ECONOMIE

La commercialisation débute :

>> L'Espace d'Activités du Pays de Salers repose sur 4 enjeux:

- . Créer un pôle d'activités central à l'échelle du territoire, au cœur de 2 bassins d'emploi
- . Accroître l'attractivité économique du territoire
- . Accueillir de nouvelles activités // faciliter le développement d'activités existantes
- . Créer de nouveaux emplois

>> Nos points forts identifiés :

- . Un territoire à rayonnement national : SALERS a un fort capital sympathie
- . Une image associée à la notion de qualité des produits, du territoire, de vie...
- . L'excellence environnementale : des ressources de qualité (herbe, eau, paysages,...)
- . Un fort potentiel touristique : 300 000 visiteurs/an
- . Le calme, la tranquillité
- . Des valeurs : sécurité des biens et des personnes, main d'œuvre fiable

>> Le Marché

Le marché de l'implantation d'entreprises se caractérise par une offre de terrains importante mais banalisée. L'environnement est donc concurrentiel et il nous est apparu indispensable de nous différencier fortement en débanalisant notre offre et en lui injectant nos valeurs et notre sens du développement...



C'est pourquoi nous allons privilégier dans la phase commercialisation :

Un positionnement DIFFÉRENCIANT
Une communication au TON DÉCALÉ
Une commercialisation ORIGINALE

Nous avons donc opté pour une stratégie attractive basée sur un nom marquant :

« 360 degrés » Espace d'activités du Pays de Salers



C'est un nom qui interpelle, il suscite la curiosité par rapport à l'offre produit

C'est un nom qui porte doublement du sens :

- > Il rappelle le positionnement géographique du site et sa vue XXL sur les monts du Cantal
- > Il fait référence à la vision que doit avoir un chef d'entreprise dans l'exercice de ses fonctions.

La stratégie de communication et de commercialisation se veut aussi originale et s'appuie sur un axe de séduction.

Un site internet est en cours de création et nous avons également tourné des vidéos qui seront diffusées sur le web et sur les réseaux sociaux. Elles font la part belle aux portraits d'entreprises déjà installées ainsi que sur les premiers porteurs de projets qui vont venir s'installer. Le but est de faire du « buzz », du bruit médiatique pour séduire, par notre originalité. (page facebook)

Pour la partie commercialisation, outre un mailing ciblé, nous avons mis en place une politique d'accueil soignée.

360 degrés s'inscrit dans la logique d'équilibre intercommunal, « cœur de chauffe du territoire », et de zones d'activités artisanales d'intérêt local réalisées pour répondre à toutes les demandes (Pleaux, Saint Martin Valmeroux et Saint Cernin).

La commercialisation a démarré, les premiers contacts ont été pris. Cette zone intéresse les chefs d'entreprises de divers corps de métier, ce qui illustre l'intérêt de son emplacement et de son concept.

Vous avez un projet , n'hésitez pas!
Installez-vous sur 360°!

Contact: Anne Rimeize au 04 71 40 72 09 ou a.rimeize@pays-salers.fr



ECONOMIE : UN FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉ

Recettes

La dotation générale de fonctionnement s'élève à **434 090€ en 2013**, soit une baisse de 0,6% par rapport à 2012 et 3,6% par rapport à 2008.

Les taux de fiscalité restent inchangés: pas d'augmentation d'impôts depuis 2009, ni de la taxe d'ordures ménagères en 2013.

Maîtrise des dépenses

L'évolution des charges réelles du budget général sont de **356 000€ en 2012**, soit 1% d'augmentation par rapport à 2011.

La Communauté de Communes met en œuvre une politique de services structurants à hauteur de 443 458€ annuels

- * Animations jeunesse
- * OPAH
- * Aide au dernier commerce
- * Entretien des sentiers de randonnée
- * Partenariats sportifs et manifestations
- * Portage de repas
- * Relais Petite Enfance
- * Culture

- * École de musique et éveil musical
- * Écoles de sport
- * Logements et lotissements
- * Office de tourisme
- * 1ère phase PLH
- * Prise en charge de la Maison de la Forêt
- * Participation EHPAD

**En 2013
les impôts
n'augmentent pas !**

Dégager une CAF

La capacité d'auto-financement est passée de 288 546€ en 2009 à **491 512€ en 2012**.

La Communauté de Communes investit 9 344 000€ sur le programme d'investissement:

- * Espace d'activités du Pays de Salers
- * Coopérative laitière de St Bonnet de Salers (remboursé par les loyers)
- * Maison d'artisan d'art d'Anglards de Salers
- * Étude méthanisation
- * Installation de l'entreprise GBL (remboursé par les loyers)
- * Étude hôtel d'entreprises
- * Étude de développement touristique de notre Forêt
- * Développement du Col de Légal
- * Programme déchetterie



Débutée fin 2012, à Anglards de Salers, la quatrième Maison d'Art sera terminée au début de l'été.

Achevé en octobre 2012, l'Espace d'Activités du Pays de Salers a été mis en commercialisation.

Débuté en avril 2012, le réaménagement et le développement de la Coopérative Laitière de Saint Bonnet de Salers bat son plein. Les travaux de l'atelier de fabrication devraient s'achever à la fin de l'été.



ENVIRONNEMENT

LES ORDURES MÉNAGÈRES: N'AUGMENTERONT PAS CETTE ANNÉE

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est voté chaque année par la Communauté de Communes en fonction du coût effectif du traitement de la collecte. Malgré une évolution à la hausse des carburants, le Pays de Salers arrive à maîtriser ses coûts de collecte, et grâce à une gestion rigoureuse, **le coût des ordures ménagères n'augmentera pas en 2013.**

	Coût de traitement	Frais de collecte (personnel, sac carburant, plastique agricole)	Dont carburant	Dont personnel
2008	142 285€ (40€ la tonne)	378 644€	57 105€	225 133€
2012	327 205€ (107€ la tonne)	398 000€	60 954€	219 570€

Chaque année ce sont plus de 2 600 tonnes de déchets qui sont collectés, **le traitement** des ordures ménagères est le poste le plus important de notre budget et subit les hausses de tarifs les plus importantes ces dernières années.

Plus nous trierons, moins nous enverrons de quantités de déchets à l'incinération et moins le prix des ordures que vous payez augmentera.

Jeter moins, Trier plus pour Payer moins

L'année 2013 verra le début de la construction de la 1ère déchèterie du territoire et du bâtiment technique intercommunal sur 360°, l'Espace d'Activités du Pays de Salers. S'en suivront 2 autres déchèteries à Saint Cernin puis à Pleaux dont le fonctionnement de ces dernières est à l'étude.

LE PAYS DE SALERS MISE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le développement des énergies renouvelables est un véritable enjeu pour l'avenir. Si l'éolien dispose de peu d'opportunités sur le Pays de Salers, la réalisation de nouvelles micro-centrales est impossible sur l'ensemble de nos rivières, le solaire quant à lui se développe peu à peu sur les toitures, voire sur les champs où plusieurs études privées sont en cours.

Cependant, nous disposons de richesses bien présentes et celles-ci ne sont pas délocalisables : le fumier, le lisier et les autres matières organiques.

La méthanisation est un processus naturel biologique de transformation de la matière organique fermentescible (telle que lisiers, fumiers, végétaux – tontes de gazons, déchets de l'agro-alimentaire, déchets de cuisine, graisses animales ou végétales, ...) par des micro-organismes. Elle se déroule à l'intérieur d'un digesteur (cuve) en l'absence d'oxygène et conduit d'une part, à la formation de biogaz, composé majoritairement de méthane et d'autre part, de digestat qui correspond à la matière organique résiduelle riche en azote.

La méthanisation prône la production de 4 types d'énergies : la chaleur, l'électricité, le carburant et le biométhane dans le réseau gaz.

Le digestat peut ensuite être valorisé par épandage sur les prairies et les cultures, il constitue un véritable engrais de ferme, liquide et/ou solide et moins odorant.

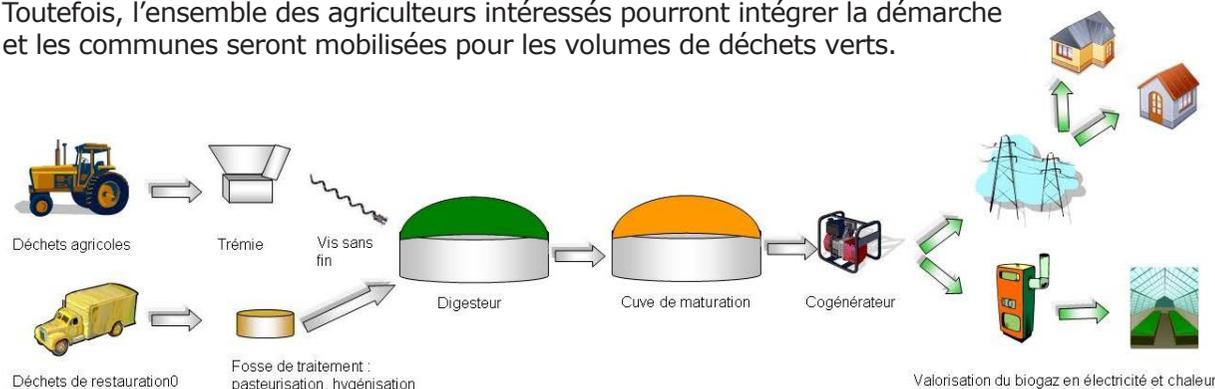
Ainsi, les principaux intérêts de ce projet pour notre territoire et les différentes actions sont :

- disposition d'un grand volume de matière première sur notre territoire,
- gestion et valorisation locale des déchets organiques, réduction des émissions des gaz à effet de serre,
- production d'énergie renouvelable par une filière non délocalisable,
- réduction des coûts de la fertilisation minérale (utilisation du digestat par l'agriculture).

Cette approche de la méthanisation pour la valorisation agro-environnementale de déchets organiques et de production d'énergie renouvelable a toute sa place parmi un panel de propositions. Elle permet de tenir compte du cycle de la matière et de ne pas rentrer en concurrence avec les filières alimentaires, contrairement aux biocarburants de première génération. De plus, cette solution pourrait permettre d'augmenter l'indépendance énergétique du territoire de la Communauté de Communes.

« L'étude de faisabilité pour une unité territoriale de méthanisation » que nous avons lancée rendra ses conclusions au cours de l'été 2013. Ne pouvant enquêter la totalité des 424 agriculteurs, un panel d'exploitants agricoles a été retenu pour la réalisation de l'opération.

Toutefois, l'ensemble des agriculteurs intéressés pourront intégrer la démarche et les communes seront mobilisées pour les volumes de déchets verts.



TOURISME

EN QUELQUES CHIFFRES ...

La fréquentation de l'Office de Tourisme du Pays de Salers repose sur les demandes d'informations effectuées auprès des agents d'accueil dans les différents guichets touristiques.

En 2012, le nombre d'actes d'accueil a connu finalement une bonne saison : si le mois de juillet a été plutôt fragile, il a été largement compensé par des excellents mois d'août et de septembre.



70 545 personnes reçues dans les points d'informations:

- o 74% à Salers
- o 16% à Tournemire
- o 10% à Pleaux

- **86 600 visiteurs** sur son site internet (soit +32% par rapport à 2011 et 486% par rapport à 2007 à sa création)

- **5 900 personnes** lors de visites de ville de Salers (+109 visites par rapport à 2011)

La taxe de séjour, reversée en totalité par la Communauté de Communes, permet de financer la promotion et le développement touristique du Pays de Salers. Elle permet donc de mettre en valeur notre territoire et de renforcer le partenariat local.

Malgré un léger fléchissement en 2012, qui était toutefois inférieur à la baisse enregistrée au niveau régional et départemental, le montant de la taxe de séjour ne cesse de progresser par rapport à l'année de sa mise en place.

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taxe de séjour perçue en €	68 066	75 625	80 000	84 570	88 209	86 655
Progression en %	-	+ 11,10	+ 5,80	+ 5,70	+ 4,30	- 1,7

LE PAYS DE SALERS, UN LIEU D'ACCUEIL

Comme à Tournemire, Pleaux et bientôt Anglards de Salers, notre troisième maison d'artisan d'art à Saint Vincent de Salers vient d'être livrée. Le but étant de redynamiser les bourgs du Pays de Salers et de créer une activité économique à l'année.

Mis à disposition par la commune de Saint Vincent de Salers, la Communauté de Communes a réhabilité l'ancien presbytère destiné à accueillir un artisan d'art. Cette bâtisse est composée de deux parties complémentaires :

- * **Une partie professionnelle :**
un local de vente, un atelier et un bureau (environ 52m²)
- * **Une partie privative :**
une maison d'habitation avec jardin pour fournir à l'artisan un logement sur place (type T5 de 90 m²).

Les candidatures pour occuper ce bâtiment sont étudiées par un comité de sélection composé d'élus et de professionnels.

Dans ce cadre, l'artisan devra démontrer sa capacité à dynamiser le bourg par son activité commerciale et par l'animation qu'il pourra créer autour de son savoir-faire : démonstration, initiation découverte, stage...

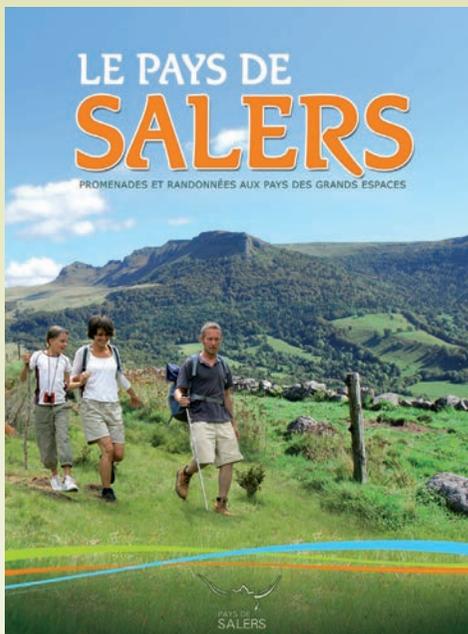
- Cette action d'accueil d'artisan d'art vise à permettre :
- l'accueil de nouvelles populations
 - le développement d'activités artisanales créatrices d'une valeur ajoutée économique et touristique pour le territoire.
 - l'amélioration de l'image qualitative du territoire
 - la revitalisation des bourgs
 - l'allongement de la saison touristique en permettant aux artisans d'art de se sédentariser
 - la valorisation du patrimoine par le savoir-faire

**Plus d'infos: Anne Rimeize au 04 71 40 72 09
ou par mail: a.rimeize@pays-salers.fr
www.pays-salers.fr**



TOURISME

A VOS MARCHES, PRÊTS ? PARTEZ !



Le printemps arrive, il est temps de sortir vos chaussures de marche ! Amateurs de promenades et de randonnées pédestres, parcourez les sentiers balisés qui vous feront découvrir le Pays de Salers sous toutes ses facettes : montagnes, vallées, villages, histoire, patrimoine, paysages...

Vous souhaitez randonner sur plus ou moins une demi-journée ? **34 sentiers de petite randonnée pédestre** vous sont proposés sur l'ensemble de notre territoire. Pour cette nouvelle saison, les

fiches rando ont fait peau neuve ! L'ancien classeur « Entre Dordogne et Monts du Cantal », en rupture de stock, laisse désormais place à des fiches individuelles relookées et remises à jour !

Vous souhaitez randonner d'étapes en étapes sur plusieurs jours ? **Le Tour du Pays de Salers** est fait pour vous ! Découvrez les 3 boucles itinérantes et thématiques d'une centaine de kilomètres chacune à parcourir en 4 ou 5 étapes. Retrouvez les fiches rando et les topoguides dans les points d'accueil de l'office de tourisme du Pays de Salers ou téléchargez-les directement et gratuitement sur notre site Internet.

Plus d'information:

www.pays-salers.fr (rubrique pratique > onglet randonnée).

MAISON DE LA FORÊT DE MIERS / PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS...

Depuis le 1er janvier 2013, la Communauté de Communes du Pays de Salers a repris la gestion du site de la Maison de la Forêt de Miers. Celle-ci fait suite à la décision de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale de dissoudre le Syndicat qui en assurait jusque-là la compétence.

Nichée en fond de vallée, à quelques pas du barrage de l'Aigle, la Maison de la Forêt de Miers est une ancienne grange aménagée en musée ayant pour thème la forêt et les métiers du bois. Au rez-de-chaussée, pavé avec les galets de l'Auze, de vieux outils rappellent les anciens métiers forestiers, du bûcheron au charbonnier, tandis qu'à l'étage un arbre grandeur nature et une magnifique collection d'animaux naturalisés transportent le visiteur en immersion au sein de l'écosystème de la forêt. A l'extérieur, le voyage se poursuit sur le sentier pédestre qui s'enfonce au plus profond des gorges de l'Auze, au cœur de cette belle forêt domaniale. La réalisation de notre charte forestière de territoire en 2011 et la validation d'un programme d'action conjuguées à la gestion de cet équipement ont amené la Communauté de Communes à engager une vaste réflexion autour de la mise en valeur de la forêt du Pays de Salers. Première étape de cette réflexion : la réalisation d'une étude « conception – réalisation d'un projet à vocation touristique pour la mise en valeur de l'ensemble de la forêt du Pays de Salers »

Ouverture de la Maison de la Forêt :

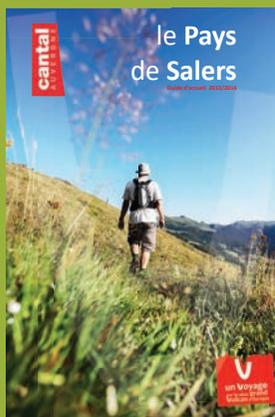
- mai et septembre :
sur réservation
- juin, juillet et août :
tous les jours de 10h30 à 18h

Contact :
Maison de la Forêt de Miers –
Le Pestre –
15700 TOURNIAC
04.71.68.22.29
ou
maisondelaforet@pays-salers.fr



TOURISME

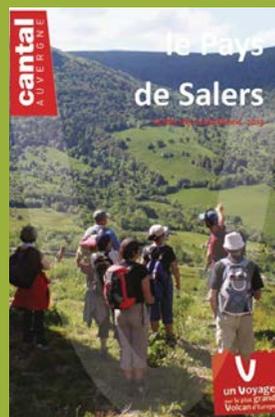
LES GUIDES 2013 SONT ARRIVÉS !



Guide d'accueil:
Edité à
22 000 exemplaires



Guide des hébergements:
Edité à
7 000 exemplaires



Guide des animations:
Edité à
12 000 exemplaires

LES INFOS EN LIVE!

L'Office de Tourisme du Pays de Salers veut offrir un service plus performant d'affichage. Le système choisi permet de faire défiler les affiches sur un écran visible par les visiteurs depuis l'extérieur des points d'accueils touristiques. De plus, en dehors de la pleine saison touristique, les informations locales pourront être diffusées comme l'agenda culturel de la Communauté de Communes ou encore des informations pratiques pour la population. Les 3 bureaux d'accueil de l'Office de Tourisme (Salers, Pleaux et Tournemire) seront équipés en priorité. Ensuite nous envisageons de développer cet outil sur 5 communes supplémentaires, selon les possibilités chez des commerçants ou dans des bâtiments publics afin d'optimiser la diffusion de l'information sur le territoire.



« ENTRE SÉDUCTION ET INFORMATION »

WWW.SALERS-TOURISME.FR

Pour le rendre plus efficace, l'Office de Tourisme du Pays de Salers a engagé une refonte de son site internet. Véritable moyen de communication avec plus de 86 000 visiteurs, il intègre des outils pour les prestataires et internautes qui permettent davantage d'interactivité. Il se doit d'intégrer la base de données « Tourinsoft » commune à tous les échelons d'informations touristiques.

De nouvelles fonctionnalités seront également installées sur le site (version e-mobile, planning des hébergements, panier, météo...)

De plus, ce site adoptera la nouvelle charte graphique départementale.

La stratégie de développement touristique de l'Office de Tourisme du Pays de Salers, s'appuie sur la promotion des atouts majeurs de celui-ci (randonnées, activités pleine nature, hébergements, etc.).

Le principal objectif de ce site est de valoriser l'attractivité du territoire en se dotant d'outils performants sur le web et en intégrant les évolutions du web.

Ainsi, le style graphique va permettre de :

- Donner une image attrayante en se reposant sur la ligne graphique mais également par les mises en avant de la page d'accueil,
- Valoriser l'information en structurant de manière claire et lisible l'ensemble du contenu,
- Rendre la consultation agréable via une parfaite harmonie entre le contenu textuel et imagé,
- Faciliter l'accès à l'information et rendre la navigation intuitive

Le visiteur peut, à chaque instant, se repérer dans l'arborescence du site et revenir en arrière si nécessaire ou changer de rubrique.



LE PAYS DE SALERS EST FRAPPÉ !

La Monnaie de Paris est arrivée, elle est disponible dans les Offices de Tourisme du Pays de Salers.

Plus d'infos sur www.salers-tourisme.fr



LA COMMUNAUTÉ

FAVORISE L'ACCÈS À LA MUSIQUE :

La Communauté de Communes du Pays de Salers poursuit son action pour l'éveil musical des enfants de 0 à 6 ans.



Elle a confié à l'École de Musique Nord-Cantal de Mauriac cette mission d'enseignement. Afin de toucher l'ensemble des enfants de son territoire, l'éveil a lieu en temps scolaire.

L'école de Musique du Nord Cantal s'engage à dispenser l'enseignement d'éveil musical durant 154 heures pour l'année 2012-2013, soit 12 heures pour chaque école du territoire et 34 heures dans le cadre du Relais Petite Enfance.

Cet enseignement est assuré par un professeur diplômé et ses prestations sont financées par la Communauté de Communes à hauteur de 5 000€.

Ce projet contribue au développement des actions culturelles de la Communauté de Communes qui vient compléter :

- 10 spectacles par an
 - le soutien au collège de Pleaux dans le cadre de Danse à l'école
 - le développement d'ateliers d'écriture dans le cadre scolaire.
 - l'accompagnement des parents, elle prend en charge 55% des frais d'inscription pour l'école de musique Nord-Cantal de Mauriac et 50% des frais d'inscription (dans la limite de 340€ par enfant) pour l'école de musique d'Aurillac.
- Soit en 2012, **7 enfants** pour une contribution de la part de la Communauté de Communes de 2 205€.

SOUTIENT LES ÉCOLES DE SPORT :

De plus, la Communauté de Communes du Pays de Salers a pris la décision d'accompagner les écoles de sport du territoire afin de rendre accessibles au plus grand nombre d'enfants, différentes activités sportives : foot, rugby, tennis, tir à l'arc...

Il s'agit de favoriser l'éducation sportive par tous les moyens et aider les écoles de sport du territoire dans toutes les disciplines où elles sont constituées. Ce partenariat se matérialise par l'attribution d'une subvention annuelle de 500€ pour l'acquisition de matériels et/ou de vêtements dédiés aux écoles. Au total, ce sont pas moins de **500 enfants** inscrits dans les différentes écoles de sport du territoire qui sont concernés.

ENCOURAGE LES ASSOCIATIONS ET LEURS BÉNÉVOLES :

Acteur du développement local et partenaire des associations, la Communauté de Communes soutient les associations qui, par leurs actions, dynamisent l'image de notre territoire, favorisent l'implication des jeunes pour le sport, leur éveil ou encore mettent en place des services à destination de nos aînés.

Ce soutien est formalisé par des conventions triennales liant la Communauté de Communes et les associations qui organisent des :

* Manifestations d'envergure locale :

- La Virade de l'Espoir à Saint Martin Valmeroux (+ ou - 30 bénévoles) : 500 à 600 participants.
- Fête de la Transhumance à Saint Paul de Salers (+ ou - 20 bénévoles) : 600 participants
- Fête de la Chasse et de la Nature à Salers (+ ou - 50 bénévoles) : 3 000 visiteurs

* Manifestations d'envergure régionale :

- Foire du 1er mai à Saint Illide (+ ou - 40 bénévoles) : 4 000 visiteurs
- La Fête du Monde Rural à Pleaux (+ ou - 30 bénévoles) : 1 500 à 2 000 visiteurs
- Le Marché de Potiers à Salers (+ ou - 20 bénévoles) : 4 000 visiteurs

* Manifestations d'envergure nationale :

- Les Sites Remarquables du Goût à Salers (+ ou - 20 bénévoles) : 6 000 visiteurs
- Championnat d'Europe d'Auto-cross à Saint Martin Valmeroux (80 bénévoles) : 12 000 entrées
- La Pastourelle à Salers (283 bénévoles) : 3 342 participants
- La Fête de l'été et du casse-croûte à Salers (5 bénévoles) : 15 000 visiteurs

* De plus, elle apporte un soutien particulier au RC Saint Cernin, évoluant au niveau national, et à l'US Aspre Maronne, évoluant au niveau régional pour porter haut les couleurs du Pays de Salers.



DE COMMUNES:

ACCOMPAGNE LE RELAIS PETITE ENFANCE:



Soucieuse de la petite enfance, le fonctionnement du Relais Petite Enfance (RPE) a été confié à l'association Familles Rurales d'Anglards de Salers avec le soutien financier de la CAF, la MSA et du Conseil Général.

Le RPE est au service des habitants du Pays de Salers et intervient à Anglards de Salers, à Pleaux, à Saint Martin Valmeroux et à Saint Cernin.

En 2012, « Le Coin des P'tits Bouts » a proposé 80 activités et a pu accueillir **519 enfants, 219 parents et 143 assistantes maternelles**, pour un

coût annuel de 17000€ pour la Communauté de Communes.

CE RELAIS VOUS PROPOSE UN LIEU DE RENCONTRES, D'ECOUTE, D'ECHANGES, DE PARTAGE, D'INFORMATION ET D'ANIMATIONS pour les assistantes maternelles, les parents et toute personne référente d'un enfant de moins de 6 ans.

Marie AUBAZAC, l'animatrice, est à votre écoute.

Vous pouvez la joindre au 04 71 40 02 93 et au 06 83 38 06 55

ou par mail : ram.paysdesalers@orange.fr

Plus d'infos : <http://www.pays-salers.fr/relais-petite-enfance#ad-image-1>

INVITE LES ÉCOLIERS À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE:



L'ensemble des écoles du territoire est invité chaque année à profiter des joies de la neige et à découvrir les stations du Col de Légal et du Falgoux tout au long de la saison hivernale. A cette occasion, nous mettons gratuitement à disposition le matériel nécessaire aux enfants (ski, raquettes, forfaits...) et ce sont pas moins de **200 journées** qui ont été comptabilisées. Elle propose également aux écoles de découvrir gratuitement des structures telles que La Maison de la Salers, La Maison de la Forêt de Miers et la Maison de la Paille et du Grain.

PROPOSE DES ANIMATIONS POUR LES JEUNES:



Comme chaque année, l'Association Sports Loisirs et Jeunesse met en place, durant les petites et grandes vacances scolaires, un planning d'animations sportives sur 6 communes : Ally, Anglards de Salers, Pleaux, Saint Martin Valmeroux, Saint Cernin et Saint Illide.

En 2012, ce sont près de **1 000 journées** qui ont été enregistrées pendant ces animations

Au total, nous programmons 85 animations sur l'année 2013, pour un coût de 11 000€

Programme de Pâques: ce seront 12 animations de 2 heures à raison d'une animation sportive par semaine sur

chaque lieu pour un total de 24 heures et de 152 participants.

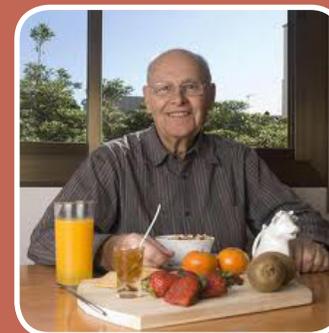
Plus d'infos : www.pays-salers.fr

CONTRIBUE AU MAINTIEN À DOMICILE

Indispensables au maintien à domicile des personnes âgées, les associations locales de portage de repas bénéficient d'un soutien financier de la Communauté de Communes. Ce service répond à la fois au souhait de nos aînés de rester à leur domicile et permet également de couper l'isolement lors de la visite du livreur. Notre participation financière permet aux associations de limiter le coût du repas pour les bénéficiaires.

Au cours de l'année 2012, l'appui de la collectivité aux services de portage de repas à domicile du territoire aura permis la livraison de près de **18 500 repas** pour un coût annuel de 7 000€. La Communauté de Communes apporte une aide financière à chaque repas servi sur son territoire de 0.30€ (tout en prenant en compte l'éloignement puisque cette prise en charge est portée à 0.40€ pour les communes de la vallée du Mars : Le Falgoux, Saint Vincent de Salers et Le Vaulmier).

Plus d'infos pour contacter l'ADMR de Salers et Saint Cernin, l'ADMR de Pleaux et la mairie de Pleaux: <http://www.pays-salers.fr/portage-de-repas>



CULTURE

ON S'AMUSE, ON DANSE, ON CHANTE, ON RIT !

La saison culturelle du Pays de Salers poursuit sa route.



* **L**a neige et le froid n'ont pas empêché les enfants du territoire de faire de riches rencontres. Les élèves de CM et 6ème de Pleaux et d'Ally construisent un projet danse grâce à l'investissement de leurs professeurs et la présence de la chorégraphe et de la danseuse de la Compagnie « Etant Donné » de Rouen : déjà le 15 janvier, ils ont pu aller voir une représentation de cette compagnie au théâtre d'Aurillac. Ce projet, mené en partenariat avec l'Education Nationale et Cantal Musique et Danse, bénéficie de 28 heures supplémentaires grâce à l'engagement de la Communauté de Communes du Pays de Salers. Il s'inscrit dans le développement d'échanges entre les 6ème et les CM du canton de Pleaux. L'objectif est de favoriser l'intégration des élèves. Le projet danse a pour but de travailler ensemble autour de la création d'une pièce chorégraphique de 15 minutes encadrée par une compagnie professionnelle. Ce travail sera présenté en mai 2013 au théâtre d'Aurillac dans le cadre du Festival d'Expression Infantile. Ce projet est le seul dans le département qui associe collège-primaire et à bénéficier de l'accompagnement de la Communauté de Communes.

* **U**ne pratique artistique proposée aux élèves de Saint Martin Valmeroux qui travaillent le conte autour des Ogres et Monstres avec la conteuse Isabelle Delavet.

Une saison culturelle autour des pratiques mais aussi des spectacles :

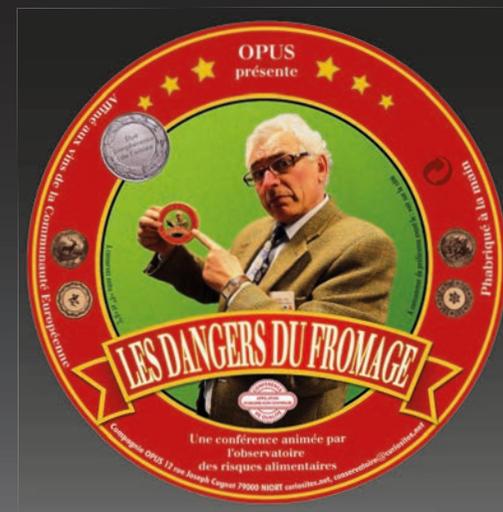


* **C**e sont 75 enfants qui ont pu profiter des facéties de Rosie Rose le 24 janvier à Salers.

* **L**e jeudi 14 février, le spectacle de conte Et Hop ! de Cristel Pimenta a emmené les cycles 1 et les bébés du RPE dans une folle chasse à l'ours. Ce sont 110 enfants du territoire qui ont pu profiter de ce spectacle dans la salle de St Cernin.

* **S**amedi 24 Mars, ce sont les adultes qui ont pu s'amuser des facéties de la conférence burlesque sur les Dangers du Fromage. Une très bonne occasion de rire durant 1 heure et de déguster ensuite les fromages de la Coopérative de Saint Bonnet en présence des producteurs. Une belle après-midi pour joindre l'utile à l'agréable, grâce à l'aimable accueil de Mr et Mme Lagane à la Ronade à Salers.

* **V**endredi 12 avril, le spectacle de théâtre « En Piste » de la compagnie Entre eux deux rives a permis de retrouver Grenadine (spectacle de la saison précédente), 93 enfants émus à la salle des fêtes de Sainte Eulalie.



CARNET DE VOYAGE :



Philomène est de retour sur le Pays de Salers. Après ses aventures autour de la plus grande collection de Tapisseries d'Aubusson du département, elle s'est arrêtée à Salers pour vous en proposer sa visite. Au fil des pages, chaque quartier de Salers dévoile ses trésors cachés et son histoire, on découvre les illustres habitants de la ville sous forme ludique et l'on prend encore plus la mesure de son exceptionnel patrimoine.

Mais son exploration ne s'arrêtera pas là, pour le 3ème livret, elle est partie à la découverte d'un autre Plus Beau Village de France du Département : Tournemire.

Les carnets de voyage de Philomène sont proposés pour mettre en valeur auprès des enfants l'exceptionnelle richesse patrimoniale du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Salers. Ils ont volontairement été créés de façon à s'adresser aux familles et aux enfants à partir de 8 ans.

Ludiques et simples d'accès (repères historiques, vocabulaire, jeux de lettres), ces livrets sont destinés à tous pour découvrir ou redécouvrir notre territoire.



En vente 1€50 dans les offices de tourisme du Pays de Salers : www.salers-tourisme.fr

CA VA VALSER !

Notre patrimoine, ce sont nos pierres mais aussi notre histoire et notre mémoire. La Communauté de Communes du Pays de Salers met en place une action de valorisation de cette mémoire sur l'ensemble du territoire.

Nous connaissons beaucoup de choses sur l'histoire des 3 cantons avant le 18ème siècle. Depuis cette date, il n'existe que peu de traces formelles. Notre vaste territoire se compose de 3 cantons qu'aujourd'hui nous pouvons considérer comme proches au niveau culturel. En effet, si l'on se place d'un point de vue traditionnel une pratique commune forte les réunit: les bals. Le bal, à la fois lieu festif et lieu de lien social, souvent organisé en fonction de fêtes ou événements. Le projet Mémoires de Bal, mis en place autour des maisons de retraite du territoire, a pour vocation de mettre en lumière cette pratique de 1900 aux années 80 sur notre territoire.

Pour réaliser ce travail, une étudiante en ethnographie va s'installer durant 5 mois sur le territoire. Elle sera accompagnée de musiciens du Centre Départemental Musique et Danse Traditionnels ainsi que des personnels des structures pour mener à bien ses enquêtes.

Nous invitons toutes les personnes ayant connaissance de l'histoire des bals dans leur commune ou étant en possession de photos, d'enregistrements ou objets relatifs à cette thématique, à se rapprocher du service culture de la Communauté de Communes du Pays de Salers (Florence Chancel : 04 71 40 72 09 ou culture@pays-salers.fr) pour contribuer à ce projet. Il s'agit de retrouver l'histoire de nos communes, de nos aïeux et donc notre histoire à tous et l'histoire que l'on pourra transmettre à nos enfants et petits enfants.

Une restitution sous forme d'exposition et de documents sera proposée à l'automne 2013.

Plus d'infos sur la Culture: Florence Chancel au 04 71 40 72 09 ou culture@pays-salers.fr / www.pays-salers.fr

PERMANENCES

VOUS SOUHAITEZ AVOIR UN RENDEZ-VOUS AVEC DES SERVICES ADMINISTRATIFS,
VENEZ AUX POINTS VISIO ACCUEIL VOUS POURREZ RENCONTRER
LA CAF, L'UDAF, LE POLE EMPLOI, L'APAJ, LA CPAM ET NOUVEAU LA MSA.

Ils vous permettent de dialoguer en toute confidentialité, sur rendez-vous avec des conseillers. L'objectif est que d'autres partenaires rejoignent ce dispositif. Par ailleurs, il est à noter que ce système est également ouvert aux entreprises du territoire pour contacter clients ou fournisseurs. Ce relais est complété d'une borne e-administration du Conseil Général qui permet d'accéder à différentes informations et documents administratifs sur internet.



Pour plus d'infos:
Communauté de
Communes
du Pays de Salers
place du château
15140 Salers
tél: 04 71 40 72 09 ou
www.pays-salers.fr

PLANNING D'UTILISATION DES BORNES VISIO

- Saint Cernin: bibliothèque

UDAF : tous les jeudis de 9h à 12h

CAF : tous les jeudis de 15h à 16h

POLE EMPLOI : 2ème et 4ème vendredi de chaque mois de 15h à 17h

APAJ: du mardi au vendredi de 15h à 17h

MSA : du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

- Salers: Communauté de Communes

UDAF : tous les jours de 8h30 à 12h

CAF : tous les mardis de 9h30 à 11h30

POLE EMPLOI : 2ème et 4ème jeudi de chaque mois de 10h à 12h

APAJ: du lundi au vendredi de 15h à 17h

MSA : du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

- Pleaux: bibliothèque

UDAF : tous les vendredis de 10h à 12h

CAF : tous les mardis de 10h à 11h30

POLE EMPLOI : 1er et 3ème mardi de chaque mois de 14h à 16h

APAJ: du lundi au vendredi de 15h à 17h

CPAM: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14 à 17h

MSA : du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

RÉOUVERTURE DE L'ÉPICERIE

Soucieuse d'offrir des services de proximité à ses habitants, la commune de St Projet de Salers a repris le dernier commerce alimentaire de son bourg en 2000. Depuis le 16 avril dernier, Gilles et Dorothee LACROIX, habitants de la commune depuis plus de 10 ans ont repris l'activité, laissée vacante depuis quelques semaines, et proposent pas moins de 750 produits différents : dépôt de pain, fruits et légumes, fromages, charcuteries, épicerie salée et sucrée, petit électroménager, loisirs, papeterie, gaz...

Cette reprise très attendue par les 140 habitants permet de maintenir les liens au sein de la commune, créer un emploi et voir l'avenir positivement.



Contact: Gilles et Dorothee Lacroix : 04 71 68 54 88

Fermé le lundi toute la journée et le dimanche après-midi

Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 17h à 19h

Parution trimestrielle
Diffusion 4500 exemplaires
Numéro ISSN: 1969-153x

Directeur de publication: Bruno Faure

Rédacteur en chef, conception et photos: Audrey Borne



tél: 04 71 40 72 09 - fax: 04 71 40 74 92 - mail: contact@pays-salers.fr

Magazine d'information de la Communauté
de Communes du Pays de Salers

Site internet: www.pays-salers.fr